



EDITO

Le temps qui passe

Le bulletin municipal est né en septembre 1995, il est bien jeune encore et pourtant en feuilletant les anciens numéros on peut prendre conscience du temps qui passe. Les articles et les photos publiés tout au long de ces 32 numéros informent les lecteurs, les amusent parfois et de plus laissent une trace écrite, un témoignage. Pour mieux appréhender le présent, pour préparer l'avenir, il n'est pas superflu de se souvenir du passé. C'est l'un des objectifs que se fixe l'équipe de rédaction et c'est pourquoi elle évoque souvent la vie rurale d'hier.

Dans cet intérêt pour les époques qui nous ont précédés, je ne ressens personnellement aucune nostalgie, je ne pense pas que l'on était plus heureux autrefois. Je ne crois pas non plus que les progrès techniques nous apportent le bonheur. Ce qui me semble important, c'est de constater les changements. La vie aujourd'hui dans notre village est bien différente de ce qu'elle était il y a quelques dizaines d'années.

Accueillir le temps présent sans enthousiasme excessif et sans crainte irraisonnée permet d'agir pour demain. Et surtout faisons mentir Rivarol qui a écrit « L'homme passe sa vie à raisonner sur le passé, à se plaindre du présent, à trembler pour l'avenir. »

Marie-Claude Beauvallet
Maire de Bosc-Mesnil

5 novembre : soirée choucroute

Notre école en chantier



Les travaux de construction de la future école ont bien avancé, elle est hors d'eau, hors d'air. Le chantier est en cours depuis dix mois maintenant. Si maçons, charpentiers, couvreurs ont presque terminé leurs lots, c'est au tour des plombiers, électriciens, carreleurs, peintres... d'œuvrer à la réalisation de cet équipement public.



Il est prévu qu'en septembre Mme Valérie Parent accueille ses 22 élèves (9 CM1 et 13 CM2) dans la classe actuelle et qu'elle s'installe dans les locaux neufs après les vacances de Toussaint. Quant à son collègue M. Wilfrid Gourdin, il commencera l'année scolaire à Neufbosc puis occupera la deuxième classe de Bosc-Mesnil avec 23 élèves (17 CE2 et 6 CM1).



Délibérations du Conseil Municipal

Intercommunalité

Le Conseil Municipal s'est prononcé contre le schéma de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet. Ce projet vise à regrouper la Communauté de Communes de Saint-Saëns – Porte de Bray avec trois autres communautés : Bosc d'Eawy, Londinières et Pays Neufchâtelois (70 communes).

Transports scolaires

Le coût des transports scolaires est en forte augmentation ce

qui amène le Département à revoir à la hausse la participation demandée aux autorités organisatrices de second rang. Actuellement de 30€ par élève par an, elle passera à :

130 € pour les élèves scolarisés dans le second cycle

60 € pour les élèves scolarisés en maternelle ou primaire

Il est possible de demander une participation aux familles (soit la totalité soit une partie de cette augmentation). Ce sera au Syndicat du Collège et au

S.I.V.O.S. d'en décider. Les conseils municipaux sont invités à donner leur avis. Le Conseil Municipal de Bosc-Mesnil souhaite que la gratuité soit maintenue pour les familles tout en sachant bien que, dans ce cas, ce sont les contributions versées par les communes aux syndicats qui augmenteront.

Les comptes

Pour l'année 2010, un déficit de **33 535 €** mais, avec le cumul des autres années, un excédent global de **70 896 €**.

Le budget 2011 :

- investissement pour **934 540 €** de dépenses et **1 054 480 €** de recettes
- fonctionnement : dépenses et recettes pour **293 619 €**.

Les taux

Le Conseil Municipal, ne souhaitant pas augmenter les impôts locaux communaux par rapport à 2010, adopte les taux de référence suivants :

- taxe d'habitation **16,41 %**
- foncier bâti **12,63 %**
- foncier non bâti **28,95 %**
- cotisation foncière des entreprises **14,88 %**

Ces taux, communiqués par l'administration, tiennent compte de la réforme de la taxe professionnelle et de la nouvelle répartition des impôts locaux entre les différents niveaux de collectivités.

Etat Civil

Naissances

- le 6 juin 2011 de Nolan **BURETTE**, fils de Hélène et Baptiste **BURETTE**, domiciliés 240 chemin du Pot-au-Feu.
- le 17 juin 2011 de Margot **FEUTRY**, fille de Charlie **FERAY** et Arnaud **FEUTRY**, domiciliés 15 route du Bouloir.

Mariage

- le 25 juin 2011 de Georgie **COUVET** et Marc **TILLY**.

Décès

- le 11 janvier 2011 de Sylvie **HEMARD**, habitante de Bosc-Mesnil (les Buhots).
- le 8 juillet 2011 à Amfreville-la-Campagne d'Arnaud **FEUTRY**, habitant de Bosc-Mesnil.

Charlie Feray et Arnaud Feutry ont emménagé dans notre commune fin 2009 au n°15 route du bouloir.

Le 17 juin dernier, la naissance de Margot les comble de bonheur. Trois semaines plus tard, c'est le drame : Arnaud, ouvrier charpentier, âgé de 28 ans, décède sur un chantier dans l'Eure, le pignon d'une maison en cours de construction s'écroule sur lui.

Cet accident plonge dans la douleur sa compagne Charlie, ses parents (domiciliés aux Ventes-Saint-Rémy), ses frères et sœurs, toute sa famille, ses collègues et nombreux amis. La Commune s'associe à leur peine et leur présente ses condoléances.

AU TRIBUNAL

Quoi de nouveau depuis le bulletin municipal précédent ?

Le 12 avril 2011, le Tribunal Administratif de Rouen a statué sur la demande d'annulation de la délibération du Conseil Municipal du 7 octobre 2008 relative à la carte communale déposée par l'association « Vivre Heureux à Bosc-Mesnil ». Cette requête est rejetée et la partie perdante condamnée à verser la somme de **1 000 euros** à la Commune.

Le 16 juin 2011, le Tribunal Administratif de Rouen a statué sur le recours similaire déposé par M. Daniel Peltier en nom propre. Cette requête est rejetée et la partie perdante condamnée à verser la somme de **1 000 euros** à la Commune. (Rappelons que cette affaire avait fait l'objet d'un premier jugement du Tribunal Administratif le 15 juillet 2009, condamnant la partie perdante à verser 500 €, mais ce jugement avait été annulé par la Cour administrative de Douai et les 500 € restitués.)

Un grand concert en l'Eglise de Bosc-Mesnil

Le 20 mai dernier, l'Eglise de notre village, sous l'égide des Rencontres en Pays de Bray, accueillait le prestigieux ensemble vocal dirigé par Vincent Boterf, spécialiste de la musique renaissance :

« LUDUS MODALIS »

de grande renommée puisqu'il s'est produit dans la France entière (Paris, Bordeaux, Toulouse, Amiens, Strasbourg, etc.) mais aussi à l'étranger (Canada, Belgique, Allemagne, par exemple).

Au programme, des œuvres de Clément Janequin, Claude Lejeune, Guillaume Costeley.



Ce grand moment de musique vocal fut suivi d'une deuxième partie, plus détendue, dans la salle des fêtes, à laquelle s'est associée la Chorale de St-Saëns

« ENSEMBLE »

sous la direction de Philippe Lefrançois - chorale bien connue dans notre région à laquelle Nicole Leroy prête sa voix.

Une décoration méritée

Ce concert avait été précédé d'un moment émouvant en fin d'après-midi : François Bulteau, Délégué Général des Rencontres en Pays de Bray, s'est vu promu au grade d'Officier des Arts et des Lettres. Sa décoration lui fut remise par Monsieur Alain Bourdon, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Haute-Normandie. Au préalable, Monsieur Vincent Berthier de Lioncourt, Fondateur de l'Ensemble de Musique Baroque de Versailles et Monsieur Patrick Ancel, Président des Rencontres en Pays

de Bray, avaient retracé sa vie professionnelle d'une très grande richesse. Dans la salle : ses amis, sa famille mais aussi de nom-



breux élus et responsables d'associations du Pays de Bray avec lesquels François Bulteau a travaillé à un moment ou un autre. Faut-il rappeler que c'est François Bulteau qui a organisé à Bosc-Mesnil « Destins de Femmes » en 2003 et « Mémoires de Villages » en 2004 ?

Répétitions scolaires

Ne pas oublier non plus, peut-être le moment le plus important de la journée, les répétitions de l'Ensemble *Ludus Modalis* qui se sont déroulées, l'après-midi, dans l'église, en présence des enfants des écoles de Bosc-Mesnil, Mathonville et Neufbosc qui ont été éblouis par ce qu'ils voyaient et entendaient. Les maîtresses n'ont pas eu besoin de leur dire de se taire et d'écouter ! Ils étaient captivés.

Certains d'entre eux, quelques temps après, ont été interviewés par les services de l'Education Nationale pour connaître leur avis sur le spectacle qu'ils avaient vu à Bosc-Mesnil afin de réaliser un DVD pédagogique en matière d'éducation musicale.



De drôles de zèbres

Dans l'une de ses interventions, Madame le Maire de Bosc-Mesnil a cité un proverbe africain : « Un homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures ! » Eh bien, ce soir-là, tout le monde est reparti le corps bardé de zébrures.

Salon d'art

Deux invités d'honneur ont enchanté les visiteurs de cette dix-septième édition du Salon d'Art :

- **Michèle Guérard**, sculpteur avec des œuvres en terre cuite, en particulier des représentations d'enfants.
- **Maurice Déhays**, peintre qui a exposé huiles et gravures sur le monde du travail, de la forge, de la soudure... En admirant « Les mains d'or », « Le soudeur » ou « Fusion » chacun apprécia sa maîtrise des couleurs flamboyantes.

18 autres artistes

Dix-huit autres artistes, habitués de Bosc-Mesnil ou venant pour la première fois ont contribué au succès de ce week-end d'exception.



Notre église se raconte

Comme cela avait déjà été annoncé dans le précédent numéro, notre commune participe à l'opération

« Les églises de nos villages se racontent »

organisée tous les ans par le Comité Départemental du Tourisme. Chaque dimanche après-midi, de 14 h à 19 h, de mai à septembre, 3 ou 4 églises et chapelles de Seine M^{me} ouvrent leurs portes. La liste des lieux et dates est disponible en mairie.

Le 21 août,

notre église sera donc ouverte l'après-midi avec visite commentée pour ceux qui le souhaitent et exposition d'objets et vêtements liturgiques dont une chasuble offerte par l'impératrice Eugénie.

Randonnée



On a beau dire, rien de tel que d'avoir le soleil de son côté pour réunir une randonnée. Cette année, ce fut le cas. Le point de départ était prévu à Bouelles vers 9h30, pour se rendre sur le coup de 12h-12h30 à Nesle-Hodeng. Ce petit village comptant 299 habitants se situe pratiquement à mi-chemin entre Neufchâtel-en-Bray et Forges-les-Eaux.

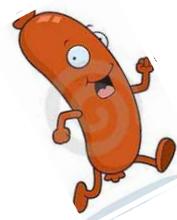
La Ferme des Fontaines

Les 37 randonneurs venus ce jour-là se retrouvèrent à la ferme des Fontaines. Les artisans exploitant cette petite entreprise y fabriquent de succulents fromages de Neufchâtel. On peut les trouver sous forme de bonde, cœur ou carré ainsi que certains modèles plus personnalisés, à condition de les commander quelques semaines à l'avance.



Le fruit de cette réussite n'est pas un hasard. Plusieurs critères sont retenus : du lait de leurs propres vaches (typiques normandes avec une alimentation saine et variée de céréales provenant de la ferme), un savoir-faire maison incomparable et puis un courage exceptionnel.

N'hésitez pas à leur rendre visite!



Le soir, repas

Comme de coutume, le soir, un repas chaud a été servi à la salle des fêtes aux convives qui le désiraient. Par la même occasion, chacun a pu donner ses impressions sur cette belle balade à travers la campagne brayonne.

La journée fut sympathique et pleine de convivialité. Merci à tous et à l'année prochaine !

Foire à Tout

Livres, vêtements, articles de bricolage, jouets, etc. ont à nouveau fait leur apparition sur nos trottoirs le jeudi 14 juillet 2011.

Après une matinée fraîche et quelque peu couverte, le soleil est apparu pour le plaisir de tous !!! mmm !!! Que du bonheur pour cette petite trentaine d'exposants !!!

La météo n'était pas la seule cause à cette affluence de vendeurs la gratuité de l'emplacement pour tous jouait un rôle important dans cette manifestation.

Frites et merguez

En fin de matinée, une odeur agréable de barbecue est venue accompagner les participants...eh oui la buvette a ouvert ses portes....la traditionnelle "frites/merguez" a fait carton plein !!!

Cette journée a permis à chacun de passer un bon moment entre amis, familles et/ou voisins !!! Joie et bonne humeur ont été au rendez-vous du matin au soir... Et quel plaisir d'y avoir vu s'y balader d'anciens habitants de notre commune.

Réservez dès à présent votre 14 juillet 2012 !!!!!

Concert Rock

Le samedi 9 avril, le Comité des Fêtes a organisé son 2ème concert rock.

Après avoir accueilli le groupe "Dam Fortune" en 2010, c'est un groupe originaire de Saint-Saëns

"STEREOTYPES"

qui est venu nous faire partager plus de trois heures de chansons.

Ce groupe est né en 2002 à Saint-Saëns et se compose de Matthieu Lamulle, Guillaume Guilbert, Gilles Mallet, David Lemaingent, Clarisse Jany et Yannick Kervarec.



70 spectateurs

Environ 70 personnes avaient fait le déplacement pas plus, pas moins que l'année précédente.

A l'entracte, tous ces spectateurs ont pu à leur souhait se retrouver autour d'un bon verre de bière et d'un sandwich fait maison.

Soirée choucroute

Le Comité des fêtes organise le 5 novembre 2011 un repas choucroute et une soirée disco.

Les invitations vont suivre en temps utile mais d'ores et déjà, réservez votre soirée.

Club de l'Amitié

Beaumesnil



Par une belle journée du mois de mai, plusieurs adhérents des clubs seniors de Bosc-Mesnil, Bradiancourt et Fontaine se sont retrouvés pour leur sortie annuelle.

Le matin, direction l'Eure vers le château de Beaumesnil, en effet quand on habite à Bosc-Mesnil, on a envie de connaître Beaumesnil. Monument historique, bâti en 1633 dans le style Louis XIII, le « Versailles Normand » n'est plus habité, mais il est encore meublé et abrite un musée de la Reliure riche de documents très anciens. Il est entouré d'eau et d'un magnifique parc qui possède de nombreux arbres majestueux.

Chocolatrium

Après un repas normand au restaurant « Normandie » de Conches-en-Ouche, découverte du Chocolatrium de Damville qui est à la fois musée et atelier de fabrication. Une dégustation des chocolats Michel Cluisel fabriqués sur place clôt avec plaisir la visite.



Prochaines dates

- **14 septembre 2011** : Music-hall au Théâtre de Neufchâtel-en-Bray
- **25 septembre 2011** : Saint - Michel et pétanque
- **31 octobre 2011** : Halloween
- **5 novembre 2011** : soirée choucroute
- **11 novembre 2011** : commémoration nationale
- **18 décembre 2011** : fête de Noël

Rentrée scolaire dans les années 1960

De nos jours, la vie scolaire d'un enfant ne ressemble plus vraiment à celle des années 60.

Le jour de repos en semaine était le Jeudi et non le Mercredi.

Le Samedi il y avait classe toute la journée.

La fin de l'année scolaire était comme maintenant, en revanche, la rentrée se faisait vers la mi-septembre. Horaire de la journée (le plus courant) 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

Du CP au Certificat d'études

Le parcours d'un élève en école primaire se déroulait de la façon suivante : CP, CE1, CE2, CM1, CM2, puis Fin d'études 1 et Fin d'études 2. Au total 7 années d'école (sauf en cas de redoublement évidemment). Puis le passage de l'examen qui était très important à cette époque : le Certificat de Fin d'Etudes Primaires.

En glanant dans les souvenirs, voici un exemple de ce que pouvait être la rentrée des classes pour un écolier de ces années-là.

Depuis plusieurs jours, le soleil avait perdu quelques degrés par rapport aux vacances. Cependant, pour cette première journée de classe, l'été indien semblait s'être installé. Nous étions ceux qui habitaient le plus loin. Trois kilomètres nous séparaient de l'école et il nous fallait les faire à pied. Comme chaque année, le premier jour nous excitait énormément. Debout très tôt, nous n'avions pas de problème pour partir de la maison à l'heure, voir même un quart d'heure en avance. Il faut dire que nous avions hâte de montrer notre nouveau cartable en carton bouilli, nos souliers neufs, sans oublier la célèbre blouse obligatoire en tissu gris munie d'une martingale dans le dos.

Les copains se rassemblent

Après avoir parcouru le premier kilomètre, les enfants voisins nous emboîtaient le pas, de deux nous passions à quatre, et déjà nous avions énormément de choses à nous dire. Récupérant ainsi des camarades tout au long du trajet, nous arrivions à une bonne douzaine de copains en brailant devant la grille de l'école encore

fermée.

Comme disait le Maître: « Ce sont toujours ceux qui habitent le plus loin qui sont les premiers arrivés ».

Les fournitures

Pour moi, le jour de rentrée était celui des cadeaux. En effet, après nous avoir rappelé les règles de discipline, le Maître distribuait les fournitures scolaires: 1 cahier de brouillon, 1 cahier du jour et 1 cahier pour les compositions (contrôles) , il y avait aussi 1 crayon à papier, 1 porte-mine et son ardoise, 1 double décimètre et un porte-plume (plate ou ronde selon notre préférence) , et la matinée se terminait ainsi.

Le midi, il fallait rentrer au pas de course à la maison pour avoir juste le temps de déjeuner et repartir dans la foulée pour être de retour à l'école à 13h30. Comme vous l'avez compris, il n'y avait pas de cantine. (De nos jours, elle n'est pas obligatoire, mais certaines communes en sont pourvues afin de faciliter l'emploi du temps des parents).

Les punitions

L'après-midi, le Maître nous distribuait les livres à couvrir au plus vite sous peine de punitions. Arrêtons-nous un instant sur les punitions : retenues après la classe avec souvent des phrases à copier, au moins cent fois ou des verbes à tous les temps ; dans la journée, nous avions droit au coin, récréation annulée, le tour de la cour de l'école avec le cahier accroché dans le dos lorsque celui-ci n'était pas bien tenu. Parfois le Maître n'hésitait pas à nous mettre une correction devant les autres élèves, avec par-dessus le marché, la bénédiction des parents. Il fallait donc se tenir à carreau comme l'on dit.

Pour finir, la dernière heure de classe, le Maître passait devant nos bureaux pour remplir nos encrriers ; alors j'ouvrais mon cahier tout neuf, prenais mon porte-plume pour y inscrire mon nom, mon prénom en première page en jurant que ce cahier serait le mieux écrit jusqu'à la première tache.

Fin d'année à l'école

Le mardi 14 juin, tous les parents des élèves des écoles de Bosc-Mesnil, Neufbosc et Mathonville étaient conviés à une représentation musicale présentée par les enfants de ces écoles.

Tout au long de cette année scolaire 2010-2011, les enfants de ces communes ont, à nouveau, bénéficié de cours d'éducation musicale, financés en partie par la Communauté de Communes, le SIVOS...

Martine et Vincent

Martine Lesueur intervenait dans les écoles de Neufbosc et Mathonville et Vincent Bénard dans l'école de Bosc-Mesnil.

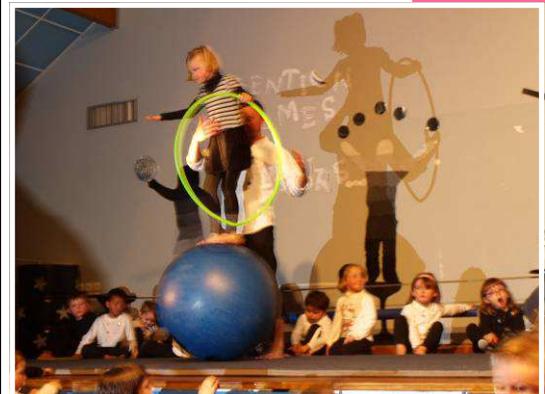
Ils se déplaçaient chaque semaine pendant un créneau défini pour enseigner le chant aux enfants...

L'Afrique

Cette année, le thème principal abordé était l'Afrique. Pour permettre d'apprécier encore plus ces musiques africaines, deux danseurs ont exécuté des danses locales pour le plus grand plaisir des yeux.

Les deux classes de Neufbosc ont présenté le même soir les danses africaines apprises au cours des huit séances assurées par « Touche d'ébène ».

Acrobaties



Quant aux enfants de maternelle, ils avaient présenté dès le 25 mars dans la salle de Neufbosc des numéros de jonglage, équilibre, acrobaties... suite à une session de classe cirque organisée du 14 au 25 mars sur le temps scolaire.

Communiqué du C.L.I.C.

Vous êtes en contact avec une personne âgée vivant à domicile ? Vous êtes un proche ou un professionnel ? Vous souhaitez une information sur l'alimentation pour vous-même ou pour la personne que vous aidez ?

Conférence

Le C.L.I.C. du Pays de Bray (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) vous invite à la conférence :

« Pour que se nourrir au grand âge rime avec plaisir »

Le jeudi 13 octobre 2011 à 14h 30

Au cinéma-théâtre de Saint-Saëns

Animée par Laure Compas, Diététicienne.

L'organisation sera assurée en partenariat avec la CARSAT, le Département de Seine-Maritime, la MSA de Haute-Normandie et la Mutualité Française Normandie.

Entré libre et gratuite

Renseignements auprès du C.L.I.C. du Pays de Bray – tél. 02 35 94 23 08.

Qu'est-ce qu'un C.L.I.C ?

C'est le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, il traite des problèmes liés au grand âge : le soutien à domicile, l'habitat, l'accueil en établissement, les aides financières, la vie sociale...

Dorénavant, il assure un accueil du public tous les lundis de 14 à 16 heures dans l'ancienne mairie de Saint-Saëns, rue du 31 août, bureau n°1.

Destruction des nids d'insectes

Désormais les pompiers n'interviennent pour la destruction des nids d'insectes type guêpes et frelons qu'en cas de danger immédiat et vital pour les personnes.

Dans les autres cas, il convient de faire appel à une entreprise privée spécialisée. Plusieurs adresses sont disponibles en mairie.

Une aide de 40 €

Sous réserve d'accord préalable, la Commune apporte une aide de 40 € versée au prestataire (venant en déduction de la somme facturée au particulier).

Rappelons que les abeilles, quant à elles, ne sont pas des insectes nuisibles, elles sont protégées. Le Syndicat Apicole de Haute-Normandie a établi une liste d'apiculteurs souhaitant recueillir les essaims, coordonnées disponibles en mairie.

Recensement militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Pour ce faire, il suffit de se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche est obligatoire et permet l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Passeports Cartes d'identité

Rappelons que depuis 2009, date d'entrée en vigueur du passeport biométrique, la mairie de Bosc-Mesnil ne peut plus traiter les demandes de passeports. Il convient de s'adresser à une mairie équipée, par exemple Dieppe, Forges-les-Eaux, Neufchâtel-en-Bray, Rouen, Tôtes, etc.

Pour les cartes d'identité, c'est toujours à la commune de résidence qu'il faut déposer la demande en fournissant un extrait d'acte de naissance, deux photos, un justificatif de domicile et la carte périmée. L'empreinte digitale est nécessaire.



Permanences Mairie

- **Lundi**
de 10h00 à 11h30
- **Jeudi**
de 17h00 à 19h00

Directrice de la publication :

Marie-Claude Beauvallet, Maire.

Comité de rédaction : Nicole Leroy,
Jean-Marie Mainot, Myriam Queval,

Mise en page : Didier Beauvallet.

Téléphone et fax de la Mairie : 02.35.34.50.68.

E-mail : boscmesnil@wanadoo.fr

Imprimé par la Mairie